



NOTE EXPLICATIVE MODIFICATION DE LA PROCEDURE DE REFERENCEMENT

Lot 2 – Services bancaires et autres services associés, à destination des entreprises et des particuliers

Les modifications apportées à la procédure de référencement concernent l'article II-B – Calendrier et portent sur la date limite de remise des candidatures, la période d'analyse des candidatures, et le début d'exécution du référencement.

L'article est désormais rédigé de la manière suivante :

Le calendrier prévisionnel relatif à la présente consultation s'établit comme suit :

- Lancement de la procédure de référencement : **mardi 5 octobre 2021**
- Date limite de réception des candidatures et des offres : **mercredi 24 novembre 2021 – 12h**
- Validation du choix des prestataires : **décembre 2021 – janvier 2022**
- Début d'exécution du référencement : **1er trimestre 2022.**

Le début d'exécution du référencement sera le même pour tous les prestataires référencés pour un même lot.